



COMPTE-RENDU

Conseil Municipal Réunion du 4 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le quatre avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle Machecoul-Saint-Même, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier FAVREAU.

Étaient présents : M. Didier FAVREAU, M. Daniel JACOT, Mme Joëlle THABARD, M. Benoît LIGNEY, Mme Marie-Thérèse JOLLY, M. Patrice GUIHAL, Mme Marie-Paule GRIAS, M. Bruno EZEQUEL, M. Denis MORINEAU, M. Richard LAIDIN, M. André TENAUD, M. Alain TAILLARD, Mme Gisèle GUERIN, M. Joseph GALLARD, M. Xavier HUTEAU, M. Yannick LE BLEIS, M. Yves BATARD, M. Daniel FALLOUX, M. Hervé DE VILLEPIN, Mme Laurence LEMARCHAND, M. Robert LE ROY, M. Benoît LORPHELIN, formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : Mme Angélique BOUE à M. Denis MORINEAU, M. Dominique PILET à M. Benoît LIGNEY, Mme Patricia GIRAUDEAU à M. Patrice GUIHAL, M. Denis CLAVIER à M. André TENAUD, M. Fabrice BERNARD à M. Hervé DE VILLEPIN, Mme Marie PROUX à Mme Marie-Paule GRIAS, M. Jean BARREAU à M. Robert LE ROY.

Excusés : Mme Béatrice DE GRANDMAISON, M. Bernard GIRAUDET, Mme Nathalie MAILLET, Mme Fabienne FLEURY, Mme Elise HILZ, Mme Catherine FLEURY, M. Pascal BEILLEVAIRE, Mme Maryline BRENELIERE, Mme Véronique VERPLANCKEN.

Absents : Mme Sandrine TABUT, M. Michel MUSSEAU, Mme Martine TESSIER, Mme Anaïs SIMON.

M. Hervé DE VILLEPIN a été élu secrétaire de séance.

Présents : 22 Votants : 29

FINANCES

DOB - ROB

26_04042019_711

Exposé :

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) prévu à l'article L.2312-1 du CGCT doit désormais faire l'objet d'un Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) prévu par le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016.

Vous trouverez en pièces jointes les documents suivants :

- le projet de budget primitif 2019 en fonctionnement comprenant chapitre par chapitre le réalisé 2018 et sa comparaison avec le CA 2017, un projet de budget primitif 2019 et sa comparaison avec le budget total 2018.

- les tableaux concernant l'encours de la dette tant sur le budget communal que sur les budgets annexes d'assainissement (commune de Machecoul et commune déléguée de Saint-Même le Tenu).
- le document sur l'investissement reprenant les écritures du CA 2018 et une proposition de budget primitif 2019 dans laquelle l'ensemble des fiches projets ont été reprises (il conviendra de discuter l'intérêt de chaque projet).
- un plan pluriannuel d'investissement pour les années 2019-2021 et une perspective générale sur le mandat suivant avec les conséquences sur l'épargne brute, l'épargne nette et le ratio de capacité de désendettement.

Le plan pluriannuel a lui aussi repris l'ensemble des fiches projets présentées par les élus chargés de l'ensemble des commissions.

Le plan pluriannuel ne prévoit pas pour l'instant d'augmenter les taux d'imposition sur 2019-2020.

Il est demandé au conseil municipal de prendre acte des orientations budgétaires pour l'année 2019.

Délibération :

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants :

- PREND ACTE des orientations budgétaires présentées et débattues pour l'année 2019.